



MÉMOIRE

Avec les Amis du passé La place de l'Église

Par Jacques Devignat

La place de l'Église est limitée au nord et à l'est par la rue Biesta, qui l'entoure en sa quasi-totalité, et à l'ouest par une portion de la départementale 139. Cette place aujourd'hui agréablement aménagée, met en valeur le monument historique qu'est l'église Saint-Martin, lui-même écrivain d'un autre monument aussi historique, son orgue. Cette eau-forte de Gossard, immortalisée en carte postale, représente l'église vers 1820. Le bâtiment à gauche est le presbytère et l'église est encore entourée du cimetière auquel on accédait en gravissant quelques marches.

Le 14 novembre 1831, le conseil municipal adopte la proposition du maire, Constant Boucher, d'établir un nouveau cimetière sur un terrain appartenant à la commune au lieu-dit les Grandes Vignes, entre le chemin de Guivry et le chemin des Renardières, dans lequel les concessions ne seront accordées qu'à ceux qui offriront en outre le tiers du prix fixé aux fondations des pauvres.

Les familles ont jusqu'au 1^{er} avril 1838 pour enlever leur croix ou autre monument. Il est proposé à celles qui n'ont pu le faire, de demander à la commune de le faire pour eux. Les restes de leurs morts seront alors déposés dans la fosse commune.

En égard aux services rendus par les deux anciens curés de Mitry et de Mory, messieurs Touroude et Caviller, la municipalité fait transporter leurs corps dans le terrain aux concessions perpétuelles du nouveau cimetière. Le 2 novembre 1841, on décide de remuer la terre de l'ancien cimetière qui sera vendue 1F le m³ aux cultivateurs. La démolition du mur servira à élargir la chaussée du chemin vicinal de Mitry au Mesnil-Amelot.

 **Retrouvez l'APM**

mitry-mory-histoire.over-blog.com